



Réforme du collège



Du collège au collège unique



- Réforme Berthoin en 1959 qui crée les collèges d'enseignement général. La scolarité devient obligatoire jusqu'à 16 ans (14 ans auparavant).
- La réforme Fouchet de 1963 crée les CES, collèges d'enseignement secondaire.
- ➔ Il s'agit de réunir sous un même toit, toutes les formes d'enseignement entre la fin des études élémentaires et la fin de la scolarité obligatoire.
- La loi Haby de 1975, instaure le collège unique.
- ➔ **défis de la massification** à relever pour le collège dans un contexte marqué par le baby-boom et l'allongement de la durée de la scolarité.



Du collège unique au socle commun



- Election de Valéry Giscard d'Estaing en 1974 dans un contexte marqué par les idées de Mai 68. La loi Haby de 1975, instituant le collège unique, porte l'engagement d'une école qui construit un savoir de base.
 - Les rapports Bourdieu (1984), Ferry (1994), la consultation sur les collèges (Marie Duru-Bellat et François Dubet en 1999), puis le rapport Thélot (2004) insistent chacun à leur façon sur la nécessité d'assurer une culture commune.
 - La loi d'orientation sur l'école de 2005 (loi Fillon) met en œuvre le socle commun (décret d'application en 2006). Un Livret personnel de compétences est défini par l'arrêté du 14 juin 2010.
- ➔ L'école et le collège doivent apporter un minimum commun à tous les élèves pour faire société.



Le contexte international



- ❑ L'OCDE parle de compétences-clés dès 1997. L'enquête PISA qui émane de cette organisation s'intéresse ainsi à l'utilisation des connaissances acquises par les élèves dans la vie réelle.
- ❑ Le contexte européen : un cadre européen commun de référence pour les langues est créé en 2001, puis en 2006, le Parlement européen publie une recommandation sur les "Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie". Huit compétences sont définies en l'occurrence comme un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte. Les compétences clés sont celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi.



Les enquêtes PISA (élèves de 15 ans)



- ❑ Dès 2000, lors de la première enquête PISA, il apparaît que les inégalités scolaires sont plus marquées parmi les élèves français que dans la moyenne de l'OCDE. Ce phénomène s'accroît en 2012. En 2000, en France, les plus défavorisés ont environ 2,7 années de retard d'apprentissage sur les plus favorisés. En 2012, ce retard est de 3,5 ans.
- ❑ Les inégalités entre les sexes augmentent également : le handicap scolaire des garçons augmente entre 2000 et 2012 dans le domaine de la compréhension de l'écrit en passant de 29 à 44 points d'écart.
- ❑ L'écart entre les élèves natifs et migrants augmente lui aussi de 20 points entre 2000 et 2012.
- ❑ L'enquête PISA témoigne en même temps d'un système scolaire français qui fonctionne bien pour les bons et les très bons élèves.
- Chiffres extraits du livre de Georges Felouzis, *Les inégalités scolaires*, Que-sais-je ? PUF, 2014.

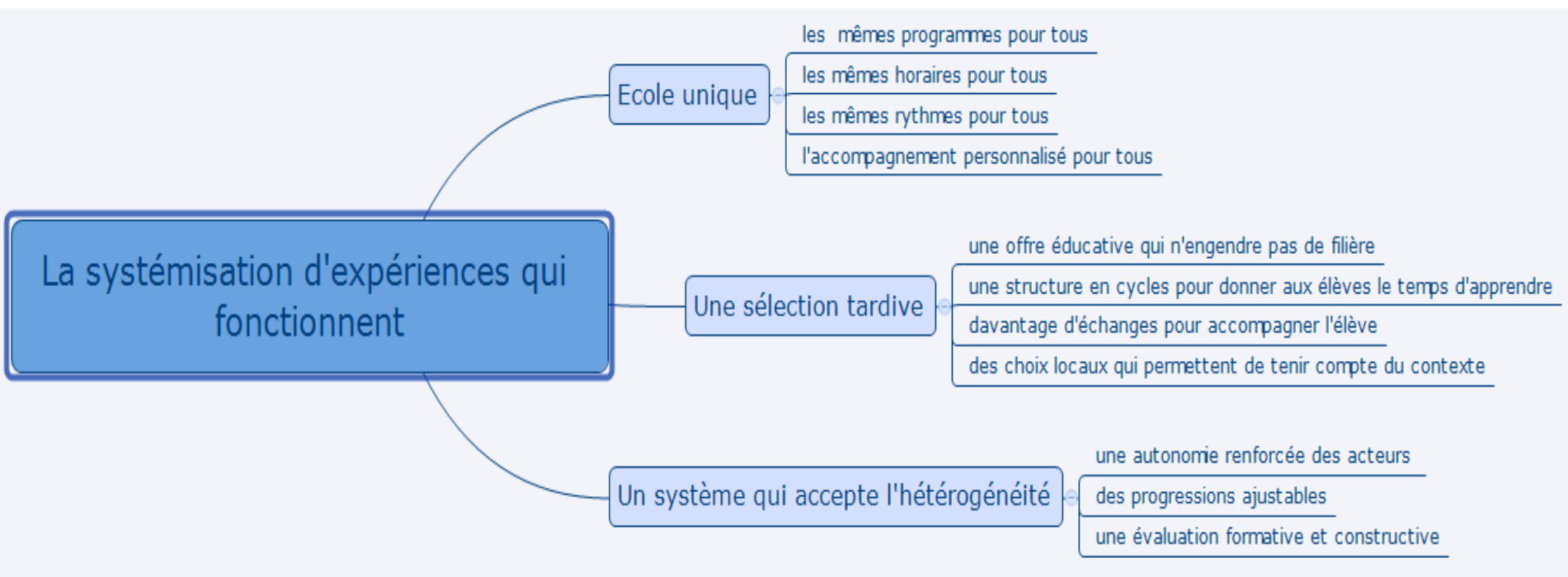
+ Deux types de systèmes éducatifs dans le monde



1 ^{er} système	2 ^e système
<ul style="list-style-type: none">- Une école unique ;- Une sélection tardive (orientation différée) ;- Un système qui accepte l'hétérogénéité (ce qui suppose une pédagogie adaptée).	<ul style="list-style-type: none">- Une école à filières ;- Une sélection précoce ;- Une vision négative de l'hétérogénéité vécue comme un handicap.

- De quel système voulons-nous ?
- A travers cette question, quelle société souhaitons-nous pour demain ?

+ Notre système





Les points clés de la réforme du collège



- Liens avec la **réforme du lycée de 2010** (mise en place de l'AP et des enseignements d'exploration, continuité du travail en TPE).
- Le **collège unique est par définition un collège hétérogène**. Pour accueillir les élèves différents dans les classes, il s'agit de varier les approches, différencier les démarches.
- Les **acteurs locaux** sont les mieux à même de penser la difficulté scolaire de l'élève. L'objectif est de donner aux acteurs (les principaux, les équipes pédagogiques) la conscience qu'ils ont un rôle essentiel et une capacité d'agir (autonomie renforcée).
- **L'accompagnement pédagogique** est au cœur de la réforme. Il est dû à tous les élèves. Il s'agit de penser l'hétérogénéité des élèves dans un système assumé comme hétérogène. Les EPI et l'AP sont des moyens au service de ce dessein. Cet accompagnement doit permettre de penser la **diversification et la différenciation**.
- **La création des cycles poursuit cet objectif de donner aux élèves le temps d'apprendre et de respecter le rythme des apprentissages.**